

## Synthèse des résultats de l'enquête d'insertion des lycéens d'Île-de-France

Au 1<sup>er</sup> février 2018, près d'un sortant de formation professionnelle sur deux occupe un emploi sept mois après sa sortie de formation, soit 2 points de plus qu'en 2017. L'insertion professionnelle est étroitement liée à l'obtention du diplôme et à son niveau. Les conditions d'insertion diffèrent aussi selon les spécialités. Elles restent en moyenne plus favorables aux élèves issus d'une formation du domaine des services.

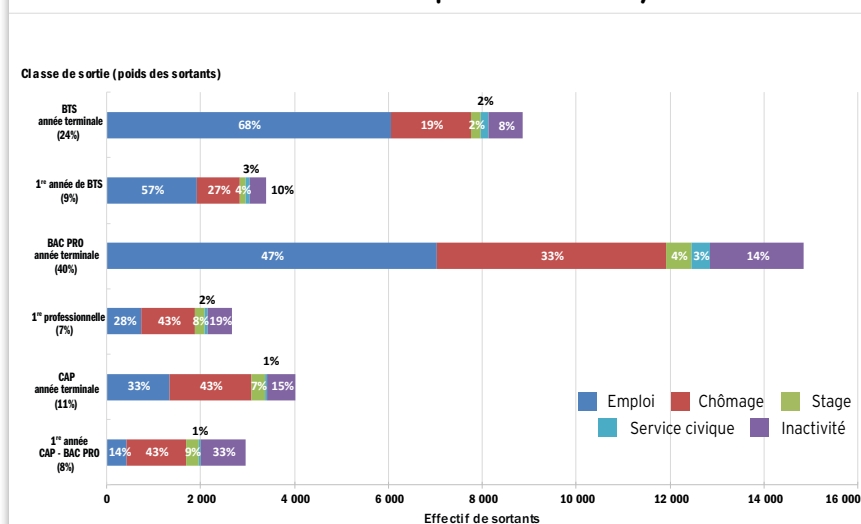
L'insertion des jeunes sortants de formation professionnelle s'améliore pour la troisième année consécutive. Sept mois après leur sortie de formation, terminée ou non, 48 % des 36 756 sortants occupent un emploi (+2 points par rapport à 2017), 32 % se déclarent au chômage (-3 points), 14 % sont inactifs (+1 point), 5 % sont en stage et 2 % sont en service

civique. Parmi les jeunes sortants inactifs, les raisons invoquées pour la non-recherche d'un emploi sont essentiellement l'attente d'une autre formation, d'un contrat en alternance ou la préparation d'un concours (40 %) ; cependant, la perspective d'obtenir le permis de conduire concerne un certain nombre de jeunes (9 %).

### Un niveau de formation élevé augmente les chances d'occuper un emploi \*

L'insertion professionnelle s'accroît avec le niveau de formation : au sortir d'une année terminale, 68 % des sortants de BTS occupent un emploi, contre 47 % des sortants de baccalauréat professionnel et 33 % des sortants de CAP. L'amélioration du taux d'insertion est observable à tous les niveaux : par rapport à l'an dernier, l'insertion professionnelle a augmenté de 3 points pour les sortants de BTS et de 2 points pour ceux de CAP et de niveau baccalauréat. Les jeunes ayant interrompu leur formation avant l'année terminale s'insèrent beaucoup plus difficilement que ceux ayant atteint l'année terminale de leur formation : au niveau BTS, seulement 57 % des sortants de 1<sup>re</sup> année sont en emploi, soit 11 points de moins que les sortants d'une classe terminale. L'écart d'insertion entre les classes terminales et intermédiaires atteint même 19 points chez les sortants de niveau CAP et de niveau baccalauréat. (Graphique 1)

**Graphique 1. Situation au 1<sup>er</sup> février 2018 des sortants de formation professionnelle de lycée**

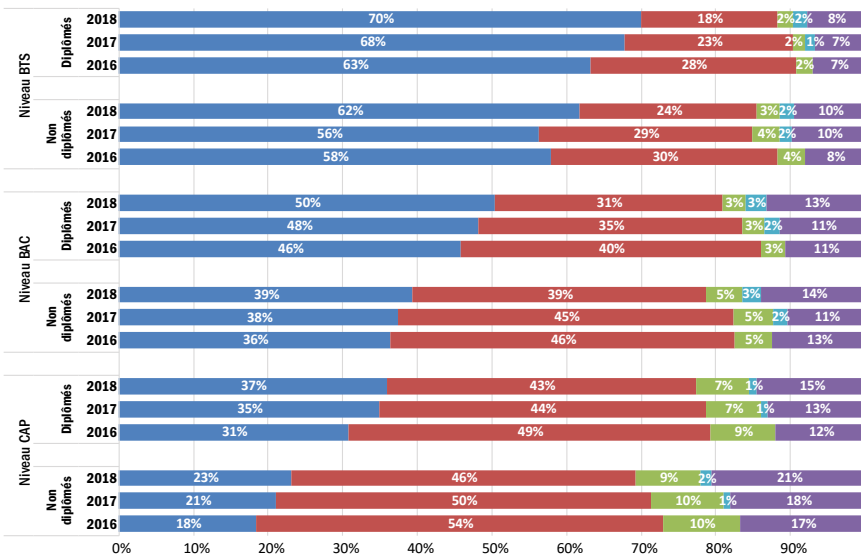


**Guide de lecture :** Le plus grand flux de sortants provient d'une classe terminale de baccalauréat professionnel (14 843 jeunes, soit 40 % des sortants). Parmi eux, 47 % sont en emploi, 33 % au chômage, 4 % sont stagiaires, 3 % sont en service civique et 14 % inactifs.

\* voir la note sur l'évolution des taux d'emploi par niveau de diplôme sur 10 ans, également téléchargeable sur les sites Internet (voir ci-dessous).

En téléchargement sur : [www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) ; [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr) ; [www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr) ; <http://lycees.iledefrance.fr> ; [www.defi-metiers.fr](http://www.defi-metiers.fr) ; [www.onisep.fr/ile-de-france](http://www.onisep.fr/ile-de-france) ; [www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Enseignement-agricole](http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Enseignement-agricole)

**Graphique 2. Situation au 1<sup>er</sup> février 2016, 2017 et 2018 des sortants d'année terminale de lycée selon le niveau de sortie et l'obtention du diplôme**



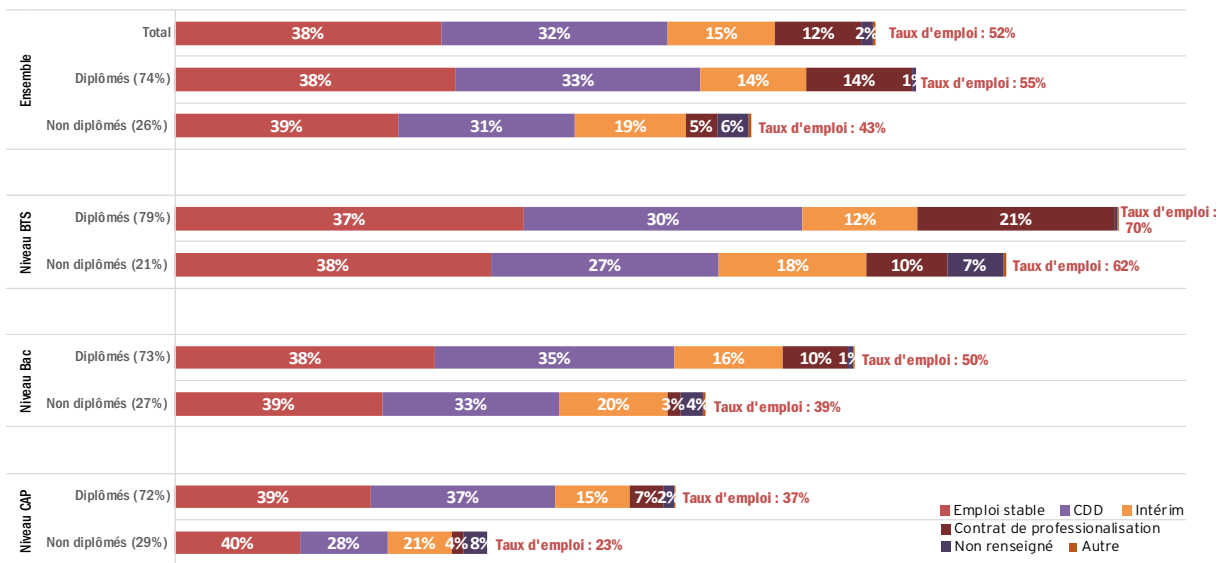
**Guide de lecture :**

Au 1<sup>er</sup> février 2018, parmi les jeunes sortants d'une classe terminale de BTS en étant diplômé, 70 % sont en emploi, 18 % sont au chômage, 2 % sont stagiaires, 8 % sont inactifs et 2 % sont en service civique. Parmi les non-diplômés, 62 % sont en emploi, 24 % sont au chômage, 3 % sont en stage, 2 % sont en service civique et 10 % sont inactifs.

Remarque : Les CAPA, Bac pro A et BTSA ont été assimilés aux CAP, Bac pro et BTS. Pour plus d'éléments sur les niveaux de formation, se reporter à la note méthodologique.

■ Emploi ■ Chômage ■ Stage  
■ Service civique ■ Inactivité

**Graphique 3. Qualité de l'emploi des sortants d'année terminale selon le niveau et l'obtention du diplôme au 1<sup>er</sup> février 2018**



**Guide de lecture :**

73 % des sortants d'une année terminale de niveau baccalauréat ont obtenu leur diplôme. 50 % de ces sortants sont en emploi. Parmi eux, 38 % occupent un emploi stable, 35 % sont en CDD, 16 % ont signé un contrat d'intérim et 10 % sont en contrat de professionnalisation.

**L'obtention du diplôme améliore encore l'insertion professionnelle**

Sur 100 sortants de classe terminale d'une formation professionnelle, 74 obtiennent leur diplôme.

Ces diplômés accèdent plus facilement à l'emploi : 55 % contre 43 % pour les non-diplômés, soit 12 points d'écart. Cet avantage des diplômés s'est renforcé ces dernières années. Il est valable quel que

soit le niveau de formation. Obtenir son diplôme est bien plus décisif pour les sortants de CAP où l'écart est de 14 points (37 % contre 23 %). Pour les sortants de baccalauréat professionnel la différence atteint 11 points (50 % contre 39 %) et se réduit à 8 points pour les BTS avec 70 % des diplômés en emploi contre 62 % des non-diplômés. (Graphique 2)

La réduction de cet écart s'explique en

partie par le fait que les sortants des niveaux de formation les plus élevés sont nombreux à posséder un autre diplôme : 92 % des jeunes issus d'une année terminale de BTS n'ayant pas obtenu leur diplôme sont déjà titulaires du baccalauréat et 53 % des sortants non diplômés d'année terminale de baccalauréat professionnel détiennent le CAP ou une certification intermédiaire.

## Près de la moitié des sortants en emploi sont en contrat à durée déterminée ou d'intérim

Parmi les sortants d'années terminales en emploi, 38 % sont en contrat à durée indéterminée, 32 % à durée déterminée, 15 % en intérim et 12 % en contrat de professionnalisation. Par rapport à l'enquête précédente, la proportion des emplois stables reste la même. La part des CDD baisse (-4 points) au profit des contrats d'intérim (+2 points) et des contrats de professionnalisation (+1 point).

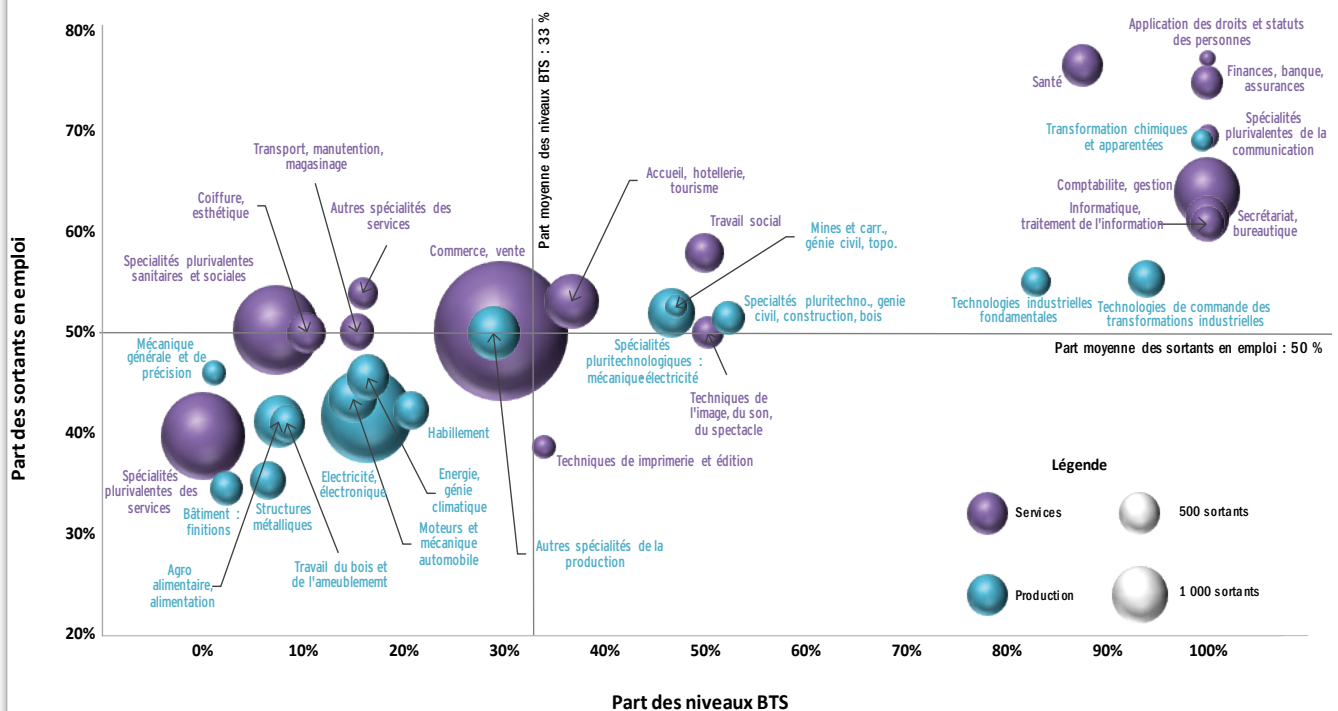
La part des sortants en emploi qui occupent un emploi à durée indéterminée ne varie pas beaucoup selon les niveaux et la diplomation. Les sortants titulaires d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel occupent plus souvent qu'en moyenne un emploi à durée déterminée (respectivement

37 % et 35 %). Les titulaires de BTS ne sont quant à eux que 30 % à occuper ce type d'emploi. Par ailleurs, quel que soit le niveau de formation, les contrats de professionnalisation apparaissent beaucoup plus répandus chez les sortants diplômés que non diplômés. Ils sont aussi plus fréquents parmi les sortants diplômés de niveau CAP (10 %) et de niveau BTS (7 %). Enfin, la part des jeunes en intérim est particulièrement importante chez les sortants non diplômés : 21 % des sortants de niveau CAP (+6 points par rapport aux sortants diplômés), 20 % des jeunes issus de niveau baccalauréat (+4 points) et 18 % des sortants de BTS (+6 points). (Graphique 3)

## Un lien qui perdure avec l'entreprise formatrice

Sept mois après la fin de leur formation, 15 % des jeunes sortants occupent un emploi dans l'entreprise où ils ont effectué un de leurs stages, qui sont parties intégrantes de leur formation professionnelle : en moyenne 16 semaines en CAP, 22 semaines en baccalauréat professionnel et 8 à 16 semaines en BTS. Les sortants diplômés sont plus souvent embauchés par leur entreprise (17 %) que les non diplômés (12 %). Ce sont les titulaires d'un CAP qui en bénéficient le plus (20 %).

**Graphique 4. Part des sortants de classes terminales en emploi et part des sortants de niveau supérieur au bac selon le groupe de spécialité sur 3 ans (enquêtes 2016, 2017 et 2018)**



**Guide de lecture :** le graphique 4 permet de mettre en rapport le niveau de formation des sortants de classes terminales de chaque spécialité avec la part d'entre eux qui se trouvent en emploi. La taille des sphères est proportionnelle aux effectifs des sortants de chaque spécialité. Horizontalement, le niveau moyen de sortie de chaque spécialité est représenté par la part des sortants de niveau BTS, qui est en moyenne de 33 %, l'axe vertical permet de représenter la part moyenne des jeunes en emploi pour chaque spécialité sortant d'une année terminale de formation. Toutes spécialités confondues, cette part moyenne est de 50 %.

Ainsi, plus une spécialité se situe à droite, plus le niveau de formation des sortants est élevé. De même, plus on se dirige vers le haut du graphique et plus le taux d'emploi est important.

A titre d'exemple, parmi les 317 sortants annuels moyens de la spécialité « Bâtiments, finitions » situés en bas à gauche sur le graphique, 35 % sont en emploi et 2 % de niveau BTS. Parmi les 70 sortants annuels moyens de la spécialité « Application des droits et des statuts des personnes » (en haut à droite), 100 % ont un niveau de formation égal au BTS et 77 % sont en emploi.

## Les filles s'insèrent mieux

Sept mois après leur sortie d'année terminale de formation, 54 % des filles sont en emploi contre 50 % des garçons, que ces jeunes soient diplômés ou non.

Cette situation est observable quel que soit le niveau de sortie. Cependant l'écart est plus important au niveau CAP (+5 points en faveur des filles) et au niveau BTS (+4 points) qu'au niveau baccalauréat (+1 point). Chez les sortants diplômés, les filles conservent leur avantage : elles sont 57 % à occuper un emploi contre 53 % des garçons.

Cette meilleure insertion des filles peut s'expliquer en partie par des effets de structure : niveau de formation, domaine de formation et diplomation. Les filles représentent 41 % des sortants de formation professionnelle, mais elles sont plus souvent que les garçons issus du niveau BTS (38 % contre 30 %) et aussi très majoritairement issues du domaine des services (89 %) qui offre une meilleure insertion professionnelle que le domaine de la production. Les garçons sont pour leur part répartis assez équitablement entre les deux domaines : 47 % dans les services, 53 % dans la production.

Par ailleurs, les filles sont aussi plus nombreuses à avoir obtenu le diplôme préparé (80 % contre 71 % des garçons) et ce quel que soit le niveau de formation. Concernant les types de contrats, la part des sortants occupant un emploi stable est assez proche quel que soit le sexe : 37 % des filles et 39 % des garçons. En revanche, elles sont beaucoup plus souvent en CDD que les garçons (36 % contre 29 %) et en contrat de professionnalisation (15 % contre 10 %). La part de l'intérim est à l'inverse deux fois plus importante chez les garçons (20 %) que chez les filles (10 %). Enfin, alors que 71 % des garçons occupent un emploi à temps complet, cette situation concerne uniquement 62 % des filles. La différence est plus importante encore au niveau baccalauréat (51 % des filles sont à temps complet contre 67 % des garçons) et au niveau CAP (59 % contre 67 %). L'écart se resserre au niveau BTS (74 % et 77 %).

## À niveau équivalent, les jeunes sortants possédant le permis de conduire s'insèrent plus que les jeunes sans permis.

Au niveau baccalauréat, 60 % des jeunes sortants d'une année terminale et titulaires du permis occupent un emploi contre 42 % des jeunes sans permis. Chez les sortants d'année terminale de BTS, près des trois quarts des jeunes titulaires du permis de conduire sont en emploi (73 %) contre 59 % des sortants sans permis.

L'insertion s'améliore pour les sortants issus du domaine de la production même si les services conservent leur avantage

Sur la période 2016/2017/2018, la moitié des sortants d'une année terminale occupe un emploi sept mois après la fin de la formation. Ce taux a augmenté de 2 points par rapport à la période précédente (2015/2016/2017). Le domaine des services conserve un meilleur taux d'emploi (52 %, + 1 point) mais l'écart se réduit avec le domaine de la production qui, à 45 %, progresse de 3 points.

L'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes sortants d'année terminale du domaine de la production concerne tous les niveaux : le taux d'emploi est de 28 % pour le niveau CAP (+4 points), de 44 % pour le niveau baccalauréat (+3 points) et de 61 % pour le niveau BTS (+3 points). Dans le domaine des services, la hausse est aussi générale mais plus mesurée aux niveaux BTS et baccalauréat (+1 point) qu'au niveau CAP (+3 points).

(Tableau 1)

## L'importance de la spécialité dans l'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des sortants de formation varie selon le niveau de formation mais aussi selon la spécialité de formation. (Tableau 1 et graphique 4)

Parmi les formations du domaine de la production, le taux d'insertion varie de 35 % après les spécialités « structures métalliques » et « bâtiment : finitions » à 69 % à l'issue de la spécialité « transformations chimiques et apparentées ». Globalement, les spécialités avec la meilleure insertion concentrent une part importante de formations de niveau BTS : c'est le cas des spécialités « transformations chimiques

et apparentées » (69 %) ou « technologies industrielles fondamentales » (55 %) ou encore « technologies de commande des transformations industrielles » (55 %). A l'inverse, les spécialités « bâtiment : finitions » et « structures métalliques » ont des taux d'insertion plus faibles que la moyenne (35 %) : ces spécialités forment très peu de jeunes au niveau BTS.

À l'issue des formations du domaine des services les taux d'insertion des spécialités avec une part importante de niveau BTS sont aussi particulièrement élevés : « santé » (77 %), « application des droits et statuts des personnes » (77 %), « finances, banque, assurances » (75 %) et « spécialités plurivalentes de la communication » (70 %). Les « spécialités plurivalentes des services », qui forment très peu de jeunes au niveau BTS, offrent un taux d'insertion parmi les moins élevés (40 %).

Pour certaines spécialités, le gain obtenu avec l'élévation du niveau de formation est particulièrement conséquent. Dans le domaine de la production, l'écart d'insertion entre les sortants de niveau CAP et ceux de niveau BTS de la spécialité « moteurs et mécanique automobile » est de 55 points (respectivement 22 % et 77 %). Dans la spécialité « électricité, électronique », qui comptabilise près de 30 % des jeunes issus du domaine de la production, les sortants de CAP ont deux fois moins de chances d'être en emploi que les sortants de baccalauréat (respectivement 24 % et 41 %, soit 17 points d'écart) ; cet écart est de même ampleur entre baccalauréat et BTS (16 points).

Ce constat est encore plus marqué après la spécialité « commerce, vente » qui regroupe 35 % des sortants issus du domaine des services : au niveau CAP, seulement 18 % des sortants sont en emploi contre 47 % au niveau baccalauréat et 67 % au niveau BTS.

Certaines formations confèrent aux jeunes une insertion plutôt favorable dès le niveau CAP pour les « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (53 %) ou, dès le niveau baccalauréat, pour les spécialités « accueil, hôtellerie, tourisme » (64 %), « coiffure, esthétique » (60 %) et « agro-alimentaire, alimentation » (57 %).

**Tableau 1 : Proportion de jeunes sortants d'une année terminale en emploi selon le niveau par groupe de spécialité**

| Formation                  |  | Part des jeunes en emploi au 1 <sup>er</sup> février (2016-2017-2018) |                     |                     |                            | Nombre moyen annuel de sortants |
|----------------------------|--|---|---------------------|---------------------|----------------------------|---------------------------------|
|                            |  | CAP année terminale   | BAC année terminale | BTS année terminale | Ensemble années terminales |                                 |
| <b>ENSEMBLE</b>            |  | <b>31%</b>  | <b>45%</b>          | <b>65%</b>          | <b>50%</b>                 | <b>25 590</b>                   |
| <b>Ensemble Production</b> |  | <b>28%</b>  | <b>44%</b>          | <b>61%</b>          | <b>45%</b>                 | <b>9 135</b>                    |
| 200                        | Technologies industrielles fondamentales                   | -   | ns                  | 60%                 | 55%                        | 258                             |
| 201                        | Technologies de commande des transformations industrielles | ns  | ns                  | 56%                 | 55%                        | 399                             |
| 221                        | Agro-alimentaire, alimentation                             | 32%   | 57%                 | ns                  | 41%                        | 796                             |
| 222                        | Transformations chimiques et apparentées                   | ns  | -                   | 69%                 | 69%                        | 135                             |
| 227                        | Energie, génie climatique                                  | 33%   | 46%                 | 59%                 | 46%                        | 557                             |
| 230                        | Spécialités pluritechno., génie civil, construction, bois  | ns  | 45%                 | 64%                 | 51%                        | 334                             |
| 231                        | Mines et carr., génie civil, topo.                         | ns  | ns                  | 70%                 | 53%                        | 139                             |
| 233                        | Bâtiment : finitions                                       | 28%   | 44%                 | ns                  | 35%                        | 317                             |
| 234                        | Travail du bois et de l'ameublement                        | 27%   | 46%                 | ns                  | 41%                        | 373                             |
| 242                        | Habillement (y.c. mode, couture)                           | 26%   | 41%                 | 67%                 | 42%                        | 393                             |
| 250                        | Spécialités pluritechnologiques : mécanique-électricité    | -   | 45%                 | 61%                 | 52%                        | 701                             |
| 251                        | Mécanique générale et de précision, usinage                | ns  | 47%                 | ns                  | 46%                        | 169                             |
| 252                        | Moteurs et mécanique automobile                            | 22%   | 46%                 | 77%                 | 44%                        | 697                             |
| 254                        | Structures métalliques                                     | 21%   | 45%                 | ns                  | 35%                        | 400                             |
| 255                        | Electricité, électronique                                  | 24%   | 41%                 | 57%                 | 42%                        | 2 631                           |
|                            | Autres spécialités de la production                        | 34%   | 53%                 | 61%                 | 50%                        | 836                             |
| <b>Ensemble Services</b>   |  | <b>34%</b>  | <b>46%</b>          | <b>67%</b>          | <b>52%</b>                 | <b>16 455</b>                   |
| 300                        | Spécialités plurivalentes des services                     | -   | 40%                 | ns                  | 40%                        | 2 250                           |
| 311                        | Transport, manutention, magasinage                         | ns  | 51%                 | ns                  | 50%                        | 368                             |
| 312                        | Commerce, vente  | 18%   | 47%                 | 67%                 | 50%                        | 5 769                           |
| 313                        | Finances, banque, assurances                               | -   | -                   | 75%                 | 75%                        | 301                             |
| 314                        | Comptabilité, gestion                                      | -   | -                   | 64%                 | 64%                        | 1 351                           |
| 320                        | Spécialités plurivalentes de la communication              | -   | -                   | 70%                 | 70%                        | 140                             |
| 322                        | Techniques de imprimerie et édition                        | ns  | 38%                 | ns                  | 39%                        | 164                             |
| 323                        | Techniques de l'image, du son, du spectacle                | ns  | 41%                 | 57%                 | 50%                        | 294                             |
| 324                        | Secrétariat, bureautique                                   | -   | -                   | 61%                 | 61%                        | 579                             |
| 326                        | Informatique, traitement de l'information                  | -   | -                   | 61%                 | 61%                        | 316                             |
| 330                        | Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales           | 53%   | 48%                 | 70%                 | 50%                        | 2 299                           |
| 331                        | Santé  | ns  | ns                  | 83%                 | 77%                        | 505                             |
| 332                        | Travail social   | 45%   | -                   | 71%                 | 58%                        | 458                             |
| 334                        | Accueil, hôtellerie, tourisme                              | 33%   | 64%                 | 68%                 | 53%                        | 898                             |
| 336                        | Coiffure, esthétique                                       | 39%   | 60%                 | ns                  | 50%                        | 417                             |
| 345                        | Application des droits et statuts des personnes            | -   | -                   | 77%                 | 77%                        | 70                              |
|                            | Autres spécialités des services                            | 39%   | 58%                 | 67%                 | 54%                        | 276                             |

## Pour aller plus loin

Les formations du tableau 1 sont détaillées par groupe de spécialité dans le [tableau 2\\*](#) pour celles qui rassemblent le plus de sortants.

Une analyse spécifique de défi-métiers, réalisée sur les enquêtes 2015 et 2016, apporte un éclairage sur la diversité du lien entre formation et emploi selon le niveau et la spécialité de formation. Non seulement elle renseigne sur les métiers et les emplois occupés par les sortants mais elle éclaire aussi certaines pratiques des employeurs qui, selon les métiers, recourent à des jeunes d'horizons de formations plus ou moins variés. Elle fournit ainsi aux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation des éléments d'aide à la décision.

Lien défi-métiers : [www.defi-metiers.fr/etudes/vers-quels-metiers-les-franciliens-sortant-de-la-voie-professionnelle-sorientent-ils](http://www.defi-metiers.fr/etudes/vers-quels-metiers-les-franciliens-sortant-de-la-voie-professionnelle-sorientent-ils)

### Champ :

Sortants d'année terminale de niveau CAP, Bac pro et BTS

(y compris MC, DMA et BMA).

Données calculées sur la moyenne des 3 années.

Seules les spécialités de formation disposant, pour au moins un niveau de formation, d'au moins 35 répondants par année et d'un minimum de 120 répondants sur la période sont distinguées ; les autres spécialités sont regroupées en 2 catégories (production/services) et sont intégrées dans les sous-totaux et total.

### Guide de lecture :

En moyenne chaque année, 16 455 jeunes sortants d'année terminale sont issus du domaine des services. 52 % d'entre eux sont en emploi. L'insertion professionnelle passe de 34 % pour les sortants issus du niveau CAP à 46 % pour ceux issus du niveau baccalauréat et 67 % pour ceux issus d'un niveau BTS.

### Légende

- : aucun effectif pour le niveau considéré  
ns : données non significatives

## ZOOM sur l'enseignement agricole

Les jeunes issus de l'enseignement agricole représentent 1,3 % des sortants soit 480 jeunes. L'insertion professionnelle s'améliore par rapport à 2017 : sept mois après leur sortie d'année terminale de formation, ils sont 58% à occuper un emploi (+6 points), 32 % au chômage (stable), 9 % inactifs (-3 points) et 1 % en stage (-3 points). Parmi les sortants d'une année terminale en emploi, 37 % occupent un emploi stable, 42 % un contrat à durée déterminée, 11 % un contrat de professionnalisation et 9 % sont en intérim.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête sur l'insertion professionnelle des lycéens franciliens s'appuie sur deux dispositifs nationaux :

- L'enquête postale d'insertion dans la Vie Active (IVA) pilotée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

- L'enquête postale sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole pilotée par le Ministère en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Ces enquêtes portent sur la situation au 1<sup>er</sup> février 2018 des lycéens sortis de formation initiale après une classe d'enseignement professionnel au cours ou à la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Les questionnaires des deux enquêtes sont extrêmement proches. Aussi, une démarche commune aux académies franciliennes, à la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRIAAF) et à la Région a été mise en place grâce à une convention régionale :

- Sur un ensemble identique de formations : les classes intermédiaires et terminales de l'enseignement professionnel du niveau V bis au niveau III en lycée public et privé sous contrat ;

- Sur la même catégorie d'anciens élèves : ceux qui sont sortis de formation initiale ; sont ainsi exclus du champ de l'analyse ceux qui déclarent poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage ;

- En prévoyant pour les non-répondants à l'enquête une relance téléphonique financée par la Région Île-de-France, ce qui permet d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête. Ainsi, en 2018, 50 116 franciliens ont été interrogés et 25 477 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse (51 %) permet de comparer de façon fiable les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la Région.

Un système de pondération permet de compenser les non réponses afin d'obtenir des données représentatives au niveau francilien. Les données présentées et analysées portent sur les effectifs pondérés.

### Définitions

**Sortant 2018** : est considéré comme sortant en 2018 le lycéen scolarisé en 2016-2017 dans une formation professionnelle, qui n'est plus inscrit en 2017-2018 et déclare ne pas poursuivre d'études (sous statut scolaire ou d'apprenti) lors de l'enquête menée au 1<sup>er</sup> février 2018.

**Emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation (en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique). Depuis 2017, le questionnaire a évolué. Il distingue maintenant une situation de service civique ou volontariat, non repérée auparavant. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse. Les différents types de contrat utilisés dans la note sont : l'emploi stable ou emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte), les contrats à durée déterminée : CDD de plus ou moins 6 mois, l'intérim et les contrats de professionnalisation. Les autres emplois sont regroupés dans la catégorie « autres ».

**Chômage** : dans les enquêtes, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de recherche d'emploi. La définition du chômage n'est donc pas celle du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de « non-emploi » non déclarée comme du chômage (mais qui peut correspondre à une situation d'attente de contrat d'intérim).

**Niveau CAP** : sortants des classes terminales de CAP (90 % de cette catégorie en 2018) ou de mention complémentaire de niveau 5 (10 %).

**Niveau Baccalauréat professionnel** : sortants des classes terminales de baccalauréat professionnel (98 %), de mention complémentaire de niveau IV (1 %) ou de brevet de métiers d'art (BMA, 1 %).

**Niveau BTS** : sortants des classes terminales de BTS (99 %), de diplôme de métiers d'art (1 %).

### Pour information

La population des jeunes sortants se ventile comme suit : 8 % sont des sortants de 1<sup>re</sup> année de CAP ou de 2<sup>de</sup> professionnelle (sans variation par rapport à 2017), 11 % d'une classe terminale de CAP (-1 point), 7 % d'une 1<sup>re</sup> professionnelle (sans variation), 40 % issus de classes terminales de niveau baccalauréat (sans variation), 9 % d'une 1<sup>re</sup> année de BTS (sans variation) et 24 % d'une année terminale de BTS (-1 point).

### Avertissement

Les chiffres obtenus en cumulant les observations sont calculés avec toutes les décimales puis arrondis avant d'être affichés. Par conséquent, dans un tableau ou un graphique, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %.

Cette analyse de l'enquête IVA 2018 a été menée par le SSA (Service statistique académique) du rectorat de Versailles. Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Créteil, Paris, Versailles), de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Île-de-France) et de la Région Île-de-France.

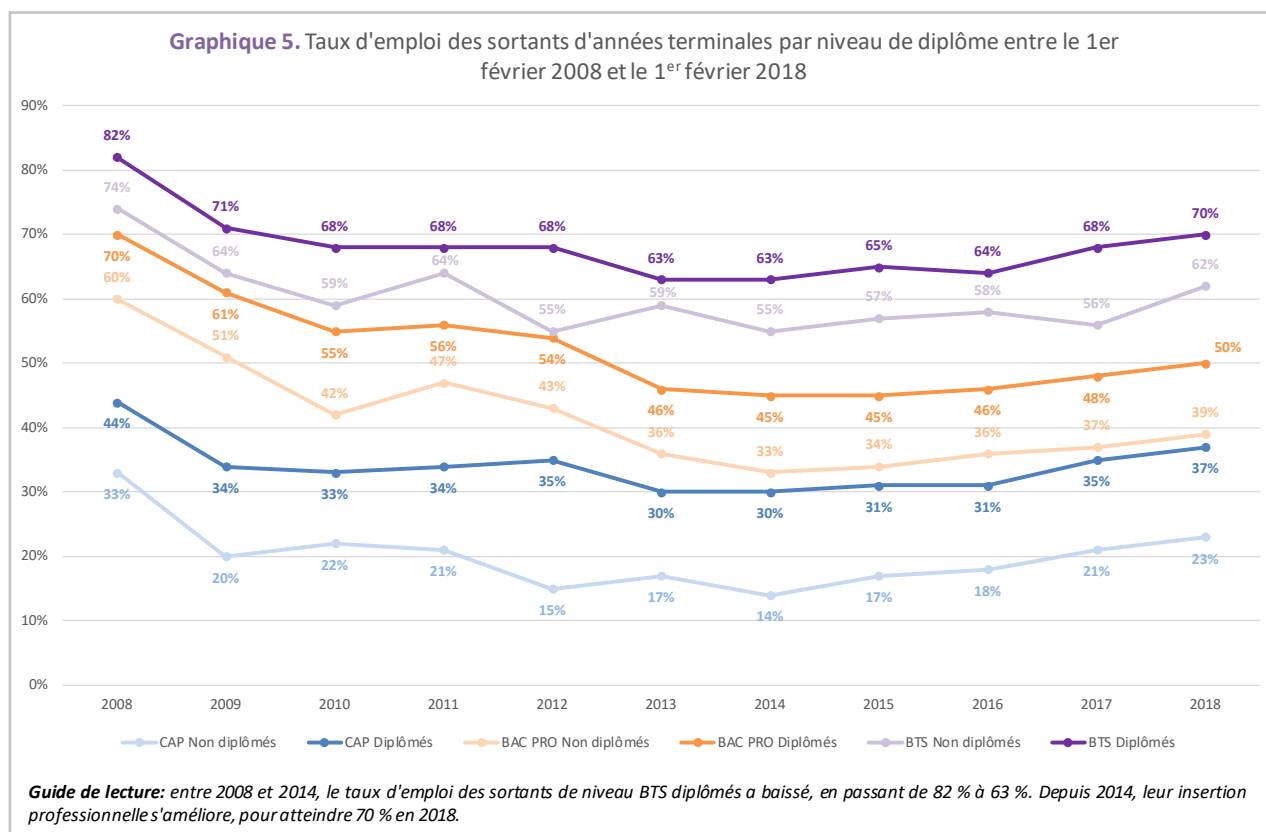
■ **Rédaction** : Maeva Iguaeel-Lisa (Rectorat de Versailles - DAPEP) ■ **PAO** : Délégation Onisep Île-de-France ■ **Impression** : XXXXXXXX ■ **Diffusion** : Région Île-de-France  
■ **Date de publication** : juin 2019

# Évolution du taux d'emploi des jeunes lycéens franciliens, sortants d'année terminale de formation, par niveau de diplôme sur 10 ans (2008-2018)

Quel que soit le niveau de formation et la diplomation, le taux d'emploi des sortants d'années terminales de formation professionnelle avait fortement chuté entre 2008 et 2009 dans un contexte de crise économique. À partir de 2009, le taux d'emploi a décliné de façon plus ou moins continue, pour atteindre son niveau le plus faible en 2014. Depuis 2015, l'insertion professionnelle s'améliore. Pour les sortants

diplômés de niveau BTS et de niveau CAP, l'insertion professionnelle 2018 atteint son niveau le plus élevé depuis 2009. Au niveau baccalauréat, le rattrapage semble plus lent.

L'écart d'insertion entre les sortants diplômés et les sortants non diplômés demeure sur l'ensemble de la période et c'est toujours en CAP que la diplomation est la plus essentielle à l'insertion.



Source : Synthèses IVA 2008 à 2018 sur l'insertion des lycéens franciliens.

## Tableau 2 : Formations les plus représentées par groupe de spécialités

Au sein de chaque groupe de spécialités sont listés les diplômes pour lesquels il y a eu le plus de sortants (enquêtes de 2016, 2017 et 2018). Comme dans le tableau 1, ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialités pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 120 réponses de sortants au total et 35 chaque année). Les formations retenues sont celles qui comportent plus de 20 sortants et dont le poids dans le groupe est supérieur à 10 %. Ce pourcentage, qui ne s'intéresse qu'aux années terminales, est indiqué après l'intitulé du diplôme. Par exemple, dans le groupe de spécialités 200 « technologies industrielles fondamentales », parmi les années terminales, 50 % sont issus du BTS « Technico-commercial », 28 % du BTS « conception de produits industriels » et 17 % de baccalauréat professionnel « étude et définition de produits industriels ».

| Groupe de spécialités |   | Libellé formations   | Groupe de spécialités |   | Libellé formations  |
|-----------------------|---|--|-----------------------|---|---|
| 200                   | Technologies industrielles fondamentales                    | BTS Technico-commercial (50 %)<br>BTS Conception de produits industriels (28 %)<br>Bac pro Étude et définition de produits industriels (17 %)  | 300                   | Spécialités plurivalentes des services              | Bac pro Gestion, administration (99%)   |
| 201                   | Technologies de commandes des transformations industrielles | BTS Système numérique, option informatique et réseaux (34%), ex Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques (16%) => 50%<br>BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques (24%)<br>BTS Maintenance industrielle (16%)**   | 311                   | Transport, manutention, magasinage                  | Bac pro Logistique (39%)<br>Bac pro Conducteur transport routier marchandises (17%)<br>BTS Transport et prestations logistiques (15%)<br>CAP Opérateur de logistique (5%) ex Agent d'entreposage et de messagerie (6%) => 11%<br>Bac pro Transport (10%)  |
| 221                   | Agro-alimentaire, alimentation                              | CAP Agent polyvalent de restauration (25%)<br>Bac pro Cuisine (24%)<br>CAP Cuisine (16%)   | 312                   | Commerce, vente                                     | Bac pro Commerce (32%) *<br>Bac pro Accueil - relation clients usagers (15%) *<br>BTS Management des unités commerciales (15%) *<br>Bac pro Vente (Prospection, négociation, suivi client) (14%) *  |
| 222                   | Transformations chimiques et apparentées                    | BTS Bioanalyses et contrôles (71%)<br>BTS Chimiste (29%) *   | 313                   | Finances, Banques, Assurances                       | BTS Banque, conseiller de clientèle particuliers (35%) ex Banque, option marchés des particuliers (14%) => 49%<br>BTS Professions immobilières (41%)<br>BTS Assurance (10%)   |
| 227                   | Énergie, génie climatique                                   | Bac pro technicien installation systèmes énergétiques climatiques (34%)<br>Bac pro technicien maintenance des systèmes énergétiques climatiques (23%)<br>CAP installateur thermique (16%) *  | 314                   | Comptabilité, gestion                               | BTS Comptabilité gestion (21%) ex Comptabilité et gestion des organisations (41%) => 62%<br>BTS Assistant de gestion de PME, PMI à référentiel commun européen (38%) *  |
| 230                   | Spécialités pluritechnologie, génie civil                   | BTS Bâtiment (25%)<br>Bac pro Technicien d'études du bâtiment option études et économie (15%)<br>CAP Maintenance des bâtiments de collectivité (13%)<br>BTS Études et économie de la construction (12%)<br>Bac pro Technicien d'études du bâtiment option assistant en architecture (11%)  | 320                   | Spécialité plurivalente de la communication         | BTS Communication (100%)  |
| 231                   | Mines et carrières, génie civil, topographie                | BTS Travaux public (36%)<br>CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières (18%)<br>Bac pro Technicien géomètre-topographe (17%)<br>Bac pro Travaux publics (11%)<br>BTS Géomètre-topographe (11%)  | 322                   | Techniques de l'imprimerie et édition               | Bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédias option A productions graphiques (7%) ex Production graphique (16%) => 23%<br>BTS Communication et industries graphiques, option étude et réalisation de produits graphiques (17%) *<br>CAP Signalétique, enseigne et décor (16%) *<br>Bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédias option B productions imprimées (5%) ex Production imprimée (10%) => 15%<br>BTS Communication et industries graphiques, option étude et réalisation de produits imprimés (10%) * |
| 233                   | Bâtiment : finitions  | CAP Installateur sanitaire (36%) *<br>CAP Peintre-applicateur de revêtement (19%)<br>Bac pro Aménagement et finition du bâtiment (15%)   | 323                   | Techniques de l'image, son, spectacle               | Bac pro Artisanat et métiers d'art, opt° communication visuelle plurimédia (26%)<br>Bac pro Photographie (14%)<br>BTS Design graphique, option communication et médias imprimés (12%) *   |
| 234                   | Travail du bois et de l'ameublement                         | CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (17%)<br>Bac pro Technicien menuisier agenceur (44%)   | 324                   | Secrétariat, bureautique                            | BTS Assistant de manager (100%) *   |
| 242                   | Habillement (y compris mode, couture)                       | Bac pro Métiers de la mode - vêtements (48%)<br>BTS Métiers de la mode - vêtements (15%)<br>CAP Métiers de la mode - vêtement flou (12%)   | 326                   | Informatique, traitement de l'information           | BTS Services informatiques aux organisations opt° solutions logicielles et applications métiers (32%)<br>BTS Services informatiques aux organisations opt° solutions d'infrastructures, systèmes et réseaux (43%)<br>Ces deux options sont issues du BTS Services informatiques aux organisations * (25%) => 100%   |
| 250                   | Spécialités pluritechnologiques : mécanique-électrique      | Bac pro Maintenance des équipements industriels (34%)<br>BTS Maintenance des systèmes, option systèmes de production (18%)<br>Bac pro Microtechniques (11%)<br>BTS Industrialisation en produits mécaniques (11%)  | 330                   | Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales    | Bac pro Accompagnement soins et services à la personne, option en structure (64%)<br>Bac pro Services de proximité et vie locale (14%)  |
| 251                   | Mécanique générale et de précision, usinage                 | Bac pro Technicien d'usinage (67%)<br>MC Maquettes et prototypes (12%)   | 331                   | Santé   | BTS Analyses de biologie médicale (30%)<br>BTS Opticien lunétier (21%)<br>DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique (20%)<br>BTS Diététique (11%)   |
| 252                   | Moteurs et mécanique auto                                   | Bac pro Maintenance des véhicules option A voitures particulières (14%) ex Maintenance des véhicules option voitures particulières (24%) => 38%<br>CAP Maintenance des véhicules option A voitures particulières (7%) ex Maintenance des véhicules automobiles, option véhicules particuliers (14%) => 21%<br>BTS Après vente automobile option véhicules particuliers (11%) * | 332                   | Travail social                                      | CAP Petite enfance (50%)<br>BTS Économie sociale et familiale (25%)<br>Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale (25%)  |
| 254                   | Structures métalliques                                      | Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle (20%)<br>Bac pro Réparation des carrosseries (16%)<br>CAP Réparation des carrosseries (13%)<br>CAP Peinture en carrosserie (13%)<br>CAP Serrurier métallier (11%)<br>Bac pro Ouvrages du bâtiment métallerie (10%)  | 334                   | Accueil, hôtellerie, tourisme                       | BTS Tourisme (21%)<br>Bac pro Commercialisation et service en restauration (20%)<br>CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (18%)<br>CAP Restaurant (12%) *   |
| 255                   | Electricité, électronique                                   | Bac pro Électrotechnique, énergie, équipements communicants (48%) *<br>Bac pro Systèmes électroniques numériques (20%) *<br>BTS Électrotechnique (12%)<br>CAP Préparation et réalisation des ouvrages électriques (11%) *  | 336                   | Coiffure, esthétique et autres soins                | Bac pro Esthétique, cosmétique, parfumerie (35%)<br>CAP Coiffure (32%)<br>CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie (16%)  |
|                       |   |  | 345                   | Application des droits et des statuts des personnes | BTS Notariat (100%)   |

\* diplômes qui n'accueillent désormais plus d'entrants suite à leur rénovation (les années terminales des diplômes qui leur succèdent apparaissent au plus tôt à la rentrée 2017)

\*\* devenu BTS Maintenance des systèmes industriels à 2 options (groupe de spécialité 250)